

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° II-CE143

présenté par

Mme Regol, Mme Arrighi, M. Fournier, Mme Laernoës, M. Thierry, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché et Mme Taillé-Polian

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »**

Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	500 000	0
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	0	500 000
Allègements du coût du travail en agriculture (TODE-AG)	0	0
Soutien aux associations de protection animale et aux refuges	0	0
TOTAUX	500 000	500 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

La lutte contre les feux de forêt, dont la fréquence et l'ampleur vont s'accroître en raison du réchauffement climatique, nécessite la mise en place d'actions fortes et déterminées, notamment pour ralentir la progression d'éventuels incendies et ainsi protéger la population et les espaces naturels.

Cet amendement propose par conséquent de transférer 500 000 € de l'action 01 « Moyens de l'administration centrale » du programme 215 « Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture » vers la sous-action « Défense des forêts contre les incendies (DFCI) » de l'action 26 « Gestion durable de la forêt et développement de la filière bois » du programme 149 « Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt » afin de mettre en place un fonds expérimental d'aide à l'installation ou à l'entretien de cultures coupe-feu. Il s'inspire des vignes qui ont, lors de l'incendie des 16 et 17 avril, protégé la ville de Cerbère, dans les Pyrénées-Orientales. Cela permet par ailleurs de soutenir des exploitations agricoles, essentielles pour notre pays.

Il est par ailleurs proposé au Gouvernement de lever le gage.